

**CONSEIL SPECIALISE  
« FILIERE VITICOLE »  
Séance du 21 octobre 2015**

**Le dépérissement du vignoble,  
une préoccupation croissante pour l'ensemble de la filière**

Le phénomène de dépérissement prend de l'ampleur et concerne chaque année davantage de vignes, et même s'il touche en premier lieu les viticulteurs, de fait c'est l'ensemble des acteurs de la filière qui se trouve concerné.

Le dépérissement c'est un vaste sujet qui dépasse les seules maladies du bois, il résulte de la combinaison de nombreuses causes, il entraîne une baisse de productivité des vignes, il impacte la qualité des vins et diminue la longévité des ceps. Au final ce sont la pérennité technique et économique du vignoble qui sont en jeu. C'est à la fois la conséquence d'attaques de ravageurs, d'événements climatiques ou de problèmes liés au matériel végétal avec pour résultat commun : la baisse pluriannuelle subie du rendement du cep et / ou la mort prématurée du cep, brutale ou progressive.

Le constat est grave puisque face à cette menace croissante il n'existe pas aujourd'hui de moyen de lutte efficace et les programmes de recherche qui sont menés depuis plusieurs années ne semblent pas en voie d'aboutir. Les producteurs se sentent donc souvent totalement démunis aujourd'hui face à cette situation. Cela concerne toutes les régions et toute la filière il y a donc un enjeu collectif de filière majeur.

FranceAgriMer et les interprofessions de la filière vin ont décidé en 2014 de lancer un travail de remise à plat de l'état de la recherche, de mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière vin pour mettre en place un ambitieux programme d'action pour l'avenir.

**Les représentants de la filière viticole, réunis en Conseil Spécialisé le 21 octobre 2015, déclarent que la lutte contre le dépérissement du vignoble dans sa globalité doit être déclarée «cause nationale» et que tous les moyens publics et privés doivent converger pour trouver des solutions à ce fléau qui touche le vignoble français. L'engagement de la totalité de la filière et de ses organisations, témoignera du caractère prioritaire de cette cause.**